



Conseil Municipal

COMPTE-RENDU

Séance du vendredi 30 juin 2017

Le vendredi 30 juin 2017, à 19 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni au Centre culturel «Le Moulin» sous la présidence de M. Bruno VANDEVILLE, Maire, conformément à la convocation qui lui a été faite le jeudi 22 juin 2017, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

Nombre de membres en exercice : 23 - Secrétaire de séance : M. Jean Louis POPULAIRE.

Présents

M. Bruno VANDEVILLE, M. Pascal BOCQUET, Mme Frédérique DÉTREZ, M. Jean Louis POPULAIRE, M. Guy DUMURE, Mme Béatrice LAURENT, M. Joël THOREZ, M. Serge GIBERT, M. Bertrand SIX, Mlle Fatima GHADI, M. Éric STIENNE, Mme Christelle DELEPIERRE, M. Bertrand MERLIN, M. Gilles COQUELLE, Mme Nathalie LETENEUR, M. Jean FLEURY.

Représentés

Mme Michèle MAWART donne pouvoir à M. Jean Louis POPULAIRE, Mme Géraldine MARCHISET donne pouvoir à M. Pascal BOCQUET, Mme Laurence MORY donne pouvoir à Mme Frédérique DÉTREZ, M. David LAURY donne pouvoir à M. Serge GIBERT, Mme Martine PINHEIRO donne pouvoir à M. Bertrand MERLIN, Mme Emeline LEVAN-MORTREUX donne pouvoir à M. Éric STIENNE, Mme Laëtitia LAURENT donne pouvoir à M. Bruno VANDEVILLE.

Un enregistrement audio de la séance est effectué.

En préambule de la réunion, Monsieur Charles BEAUCHAMP, Président du SAGE de la Sensée, est invité à répondre aux remarques émises par le Conseil municipal lors de sa réunion en date du vendredi 7 avril 2017.

SECRETARIAT DE SÉANCE

M. Jean-Louis POPULAIRE est chargé d'assurer le secrétariat.

PROCES VERBAL

Compte tenu des congés pris par un agent, le compte rendu de la précédente réunion n'a pas encore été finalisé. Le compte rendu à venir sera de ce fait validé lors de la prochaine séance.

URBANISME

1 - SAGE de la Sensée - Intervention

Vu la délibération n°1572 en date du 07 avril 2017 par laquelle le Conseil Municipal ne souhaitait pas émettre d'avis concernant la consultation administrative du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau de la Sensée ;

Vu les réponses apportées par Monsieur Charles BEAUCHAMP, Président du SAGE de la Sensée ;

Considérant que ces précisions lèvent les inquiétudes abordées le 7 avril 2017 sur les répercussions des zones humides ou à dominante humide, ainsi que sur la protection en

ressource en eau sur les zones urbanisées notamment rue de la Chaussée et rue des Murets Simon ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **DÉCIDE** d'émettre un avis favorable au projet du SAGE de la Sensée.

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

2 - Election des délégués aux sénatoriales

Conformément à l'article 4 du décret n°2017-1091 du 2 juin 2017, tous les conseils municipaux sont convoqués ce vendredi 30 juin 2017 afin de désigner leurs délégués ou suppléants.

Monsieur le Maire sollicite l'assemblée pour les dépôts de listes de candidats. Une seule liste, « **ARLEUX, SENATORIALES 2017** » est déposée par Monsieur le MAIRE ; elle est ainsi constituée :

1. Bruno VANDEVILLE 2. Frédérique DETREZ 3. Pascal BOCQUET 4. Fatima GHADI 5. Bertrand SIX 6. Laurence MORY 7. Gilles COQUELLE 8. Emeline LEVAN MORTREUX 9. Eric STIENNE 10. Laëtitia LAURENT 11. Joël THOREZ

Il est procédé au vote à bulletins secrets.

Monsieur le MAIRE proclame les résultats.

<i>Effectif légal du conseil municipal :</i>	23
<i>Nombre des conseillers municipaux en exercice :</i>	23
<i>Nombre des conseillers présents à l'ouverture du scrutin</i>	23
<i>Nombre de votants (enveloppes ou bulletins trouvés dans l'urne)</i>	23
<i>Nombre de suffrages exprimés</i>	23
<i>Nombre de bulletins blancs</i>	0
<i>Nombre de bulletins nuls</i>	0
<i>Nombre de suffrages recueillis par « ARLEUX, SENATORIALES 2017 »</i>	23.

Les candidats de la liste sont déclarés élus.

Ils voteront au nom de la Commune le dimanche 24 septembre 2017.

3 - CCAS d'Arleux : Désignation d'un membre au Conseil d'Administration

Vu la délibération en date du 16 avril 2014 fixant à 16 le nombre des membres composant le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, à raison de 8 membres élus et 8 membres nommés.

Considérant le décès de Patrick MASCLET, élu membre au Conseil d'Administration le 7 avril 2017, conduisant à une vacance et considérant qu'il y a lieu de désigner un nouveau membre, Monsieur le MAIRE fait appel à candidature.

Monsieur le MAIRE propose la candidature de M. Jean Louis POPULAIRE. Aucune autre candidature n'est présentée.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

a) Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
---	---

- b) Nombre de votants (enveloppes déposées) 23
- c) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du Code Électoral) 0
Nombre de bulletins blancs 0
- d) Nombre de suffrages exprimés [b – c] 23
- e) Majorité absolue 12

NOM DU CANDIDAT (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGE OBTENUS	
	En chiffres	En lettres
Jean-Louis POPULAIRE	23	Vingt-trois

Monsieur Jean-Louis POPULAIRE est élu membre du Conseil d'Administration du CCAS.

4 - Comité de la Foire à l'Ail Fumé : Désignation d'un membre

Le conseil d'administration de l'association du Comité de la Foire à l'Ail comprend neuf membres élus au sein du Conseil municipal.

Considérant le décès de Patrick MASCLET, élu membre au Conseil d'Administration le 13 mai 2014, conduisant à une vacance et considérant qu'il y a lieu de désigner un nouveau membre, Monsieur le MAIRE fait appel à candidature.

Monsieur le MAIRE propose la candidature de M. Jean FLEURY, ancien Président du Comité de la Foire à l'Ail Fumé. Aucune autre candidature n'est présentée.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

- a) Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b) Nombre de votants (enveloppes déposées) 23
- c) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du Code Électoral) 0
Nombre de bulletins blancs 0
- d) Nombre de suffrages exprimés [b – c] 23
- e) Majorité absolue 12

NOM DU CANDIDAT (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGE OBTENUS	
	En chiffres	En lettres
Jean FLEURY	23	Vingt-trois

M. Jean FLEURY est élu membre du Conseil d'Administration du Comité de la Foire à l'Ail Fumé.

5 - Commission extramunicipale des Finances : Désignation d'un membre

Vu la création de la commission extramunicipale des finances le 16 avril 2014,

Vu le décès de Patrick MASCLET, élu membre de cette commission le 7 avril 2017, conduisant à une vacance,

Monsieur le MAIRE fait appel à candidature pour pallier cette vacance. Aucune candidature n'étant présentée, Monsieur le Maire propose de ne pas pourvoir au remplacement.

6 - Requalification de l'ancien EHPAD : Instauration d'un comité de pilotage

La requalification de l'ancien EHPAD est un dossier important qui nécessite une réflexion lourde assez complexe. Etant entendu qu'il ne s'agit pas de confondre avec le comité de pilotage de l'espace de vie sociale piloté par le Centre Communal d'Action Sociale, Monsieur le MAIRE propose la mise en place d'un comité spécifique d'étude de requalification de l'ancien site.

Compte tenu de la reconversion envisagée, Monsieur le MAIRE propose de confier la responsabilité du Comité à Madame Frédérique DETREZ, Adjointe au Maire chargée des affaires sanitaires et sociales mais aussi scolaires et péri-scolaires. Les personnes intéressées seraient invitées à se rapprocher de l'élu référente. L'étude du possible transfert de la restauration serait le premier axe.

Le Conseil, après en avoir délibéré à l'unanimité, **ADOpte** la création d'un comité de pilotage pour la réhabilitation de l'ancien foyer logement et confie à Mme Frédérique DETREZ sa coordination.

FINANCES LOCALES

7 - Subvention aux associations

Point ajourné en l'absence de réunion de la Commission des finances.

8 - Conservatoire de Douai : Demande de subvention

Point ajourné en l'absence de réunion de la Commission des finances.

DIVERS

9 - Sortie du Géant le 08 juillet

En 2003, avec des financements obtenus du Conseil départemental, du Syndicat Intercommunal de la Région d'Arleux mais aussi des fonds européens, le Comité de la Foire à l'Ail présidé par Guy DUMURE donnait naissance au géant GRIN BATICH. Par décision du Conseil municipal, il avait été acté le transfert du géant à la ville mais aussi la non-participation aux rassemblements de géants sauf décision contraire du Conseil municipal.

Sollicités par la Ville de Douai pour le rigodon organisé dans les cadres des fêtes de Gayant le samedi 8 juillet 2017, les porteurs souhaitent participer au rassemblement comme il y a deux ans.

Via l'association support du Comité de la Foire à l'Ail Fumé, les porteurs ont sollicité un défraiement de 300,00 €. Cette somme permettrait d'acquérir sur le marché de Douai du tissu pour revoir les habits vieillissants de notre géant.

Le Conseil, après en avoir délibéré à l'unanimité, **DÉCIDE**

- D'autoriser la participation des porteurs du géant GRIN'BATICHE le 8 juillet 2017
- De fixer cette participation à 300,00 €

10 - Questions diverses : Réformes des rythmes scolaires

Lors de sa réunion en date du mercredi 21 juin 2017, le Conseil municipal s'est prononcé favorablement au retour à une semaine d'école de 4 jours.

Vu la publication du décret BLANQUER, le Conseil municipal est invité à réaffirmer sa position.

Le Conseil, après en avoir délibéré à l'unanimité, **DÉCIDE** d'instaurer pour la rentrée de septembre 2017 la semaine des quatre jours.

11 - Questions diverses : Devoir de mémoire

Après avoir rendu hommage à Simone VEIL, disparue le jour même, Monsieur le MAIRE donne la parole à Serge GIBERT pour évoquer le devoir de Mémoire dans le cadre de sa délégation.

Monsieur Serge GIBERT aborde en particulier un projet de partir sur Strasbourg, trois à quatre jours, pour visiter avec les enfants de CM2 le seul camp de prisonniers présent en France mais aussi d'aller vers l'avenir voir le palais de l'Europe.

Vu, le secrétaire de séance, M. Jean Louis POPULAIRE

Les membres du Conseil Municipal, M. Bruno VANDEVILLE, M. Pascal BOCQUET, Mme Frédérique DÉTREZ, M. Jean Louis POPULAIRE, M. Guy DUMURE, Mme Béatrice LAURENT, M. Joël THOREZ, M. Serge GIBERT, M. Bertrand SIX, Mlle Fatima GHADI, M. Éric STIENNE, Mme Christelle DELEPIERRE, M. Bertrand MERLIN, M. Gilles COQUELLE, Mme Nathalie LETENEUR, M. Jean FLEURY.